

1. *Débitrice:* **First Diffusion Sàrl, 1763 Granges-Paccot**
2. *Déclaration de faillite:* 22.05.2006
3. *Suspension de faillite:* 12.06.2006
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 03.07.2006
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* Importation, exportation, commercialisation de tous produits mobiliers, mise en place de systèmes de vente pour la Suisse et l'étranger. (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg

(00175367)